

24/7/78

PARLEMENT EUROPÉEN

Groupe Communiste et Apparentés  
(SF, Ind. sin.)

Luxembourg

Sylvain DREYFUS  
Secrétaire Général Adjoint

Luxembourg,  
le  
10  
juillet  
1978


Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance l'intervention prononcée à GRENADA lors de la dernière réunion du Comité Paritaire de l'Assemblée Consultative de la Convention de LOME, par Monsieur Gérard BORDU, député communiste français, Vice-Président du Parlement Européen.

Je me permets, en relation avec les problèmes évoqués dans cette intervention, d'y joindre un important discours de Monsieur Georges MARCHAIS à MEXICO sur le nouvel ordre économique international, un memorandum sur le désarmement récemment présenté par le Parti Communiste Français, et une déclaration de Madame Marie-Thérèse GOUTMANN prononcée à MASERU en Décembre 1977 sur la situation en Afrique Australe.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

  
Sylvain DREYFUS

GRENADA

COMITE PARITAIRE CEE/ACP

29 MAI - 2 JUIN 1978

---

INTERVENTION DE GERARD BORDU

DEPUTE COMMUNISTE DE SEINE ET MARNE

VICE-PRESIDENT DU PARLEMENT EUROPEEN

---

Monsieur le Président,  
Chers Collègues,  
Mesdames, Messieurs,

Comme tous ici, j'ai été très sensible à la tenue du rapport présenté par Monsieur GUILLABERT, rapport qui établit une sorte de bilan et qui met en avant quelques éléments de réflexion sur le devenir de la Convention.

Je rappellerai ici, aussi rapidement que possible quelques principes qui nous animent en tant que partie composante de la CEE, du Comité Paritaire, et bien entendu en tant que communiste français.

Vous le savez, la France a longtemps disposé d'un empire colonial, et cela doit conférer à notre pays des devoirs particuliers. Car, comme le rappelait le Commissaire CHEYSSON au LESOTHO :

"Il faut d'abord se débarrasser des problèmes coloniaux", pour aborder dans l'esprit de notre temps, y compris par la nouvelle Convention, les grandes questions d'aujourd'hui.

Je prendrai quelques références dont chacun peut trouver des développements dans un important discours prononcé par Georges MARCHAIS à MEXICO, le 16 Mai dernier, à propos précisément des positions que nous défendons pour aborder, de façon vivante le problème d'un nouvel ordre économique international.

Nous essayons d'y parvenir en prenant appui sur les réalités de l'époque difficile que nous traversons.

/.

Ces réalités sont souvent contradictoires, traduisant à la fois les adaptations élaborées par certains pays impérialistes et par les sociétés multinationales, et la volonté réelle de changement qui prend en compte les intérêts des pays et des peuples, en particulier ceux des pays et des peuples les plus défavorisés.

Cette préoccupation se traduit, par exemple, par les propos tenus par Madame MATHE, propos qui montrent l'in vraisemblable et le réel confrontés en permanence.

Tout le monde est parfaitement convaincu de l'importance que peut prendre LOME II et en même temps des difficultés d'une telle entreprise.

Je ne pense pas que l'on doive parler de pessimisme ou d'optimisme. L'essentiel sera dans les réponses apportées aux inquiétudes marquées par de nombreuses interventions tant du côté des représentants européens que de celui des pays ACP.

La contradiction réelle apparaît dans l'ordre du jour qui porte au plus haut niveau de notre attention cette formule qui, tout en reflétant l'exactitude de la situation fondée sur les besoins de toute l'humanité, ne constitue cependant pas une formule magique. Car, en fait, tout dépend de ce que l'on met dans cette formule du nouvel ordre économique.

C'est un peu la vocation de l'ordinateur qui ne peut restituer que ce que l'homme lui a confié comme informations originales. Et ceci, à la différence près que l'homme est plus complexe que l'ordinateur, création de l'être humain.

Or la finalité de notre besogne terrestre c'est l'homme, et autant que possible l'homme heureux de vivre même et surtout au travers de son activité sociale, de sa vie professionnelle, de sa mission vis à vis des autres et non pour lui-même égoïstement.

Nous savons par expérience qu'il ne sert à rien d'embellir à tout prix la réalité. La vie est une lutte collective, elle le sera toujours davantage. C'est là une loi du développement social qui, cependant, ne répond pas aux formes des structures adéquates pour chaque situation, chaque pays, chaque continent et donc pas plus à une vision internationale.

Il faut y ajouter donc l'action consciente, l'intelligence, le bon vouloir, la modestie, la solidarité et l'amitié des individus.

Pour toutes ces raisons, Georges MARCHAIS soulignait à MEXICO :

"l'exigence de relations économiques et politiques plus justes

/.

et plus stables".

Il s'agit de l'une des grandes questions de notre époque, dans un monde marqué par tant d'inégalités économiques, sociales, culturelles, politiques.

La paix et la détente favorisent ensemble les perspectives d'une meilleure coopération. La coexistence pacifique, dans ce cadre, permet aux nations diverses d'oeuvrer à des buts communs ou voisins.

"L'exigence d'indépendance des nations, loin de conduire au repliement, les engage, on le voit ici, à mettre à profit toutes les ressources d'une coopération internationale, sans subordination ni discrimination".

"En fait notre époque aspire à la démocratie, qui, sous des formes extrêmement diverses tend à prendre un caractère universel".

"Notre époque est celle où se développent à une vitesse extraordinaire les sciences et les techniques, les capacités de production du développement économique et social s'en trouvent accrues. Pour ces raisons, la pauvreté, la faim sont de moins en moins ressenties comme des fatalités puisque l'homme peut agir avec infiniment de moyens sur la nature elle-même.

Pourquoi ne pas le dire lorsque tant de gens conscients le pensent : la pauvreté et la faim sont d'autant plus durables aujourd'hui, que les richesses produites par l'homme, même par l'homme qui a faim, sont concentrées par de petits groupes d'autres hommes qui édifient des fortunes colossales et qui, malgré cela, veulent toujours plus.

Comme communistes, nous avons toujours soutenu les luttes d'émancipation, les volontés d'indépendance, et nous savons d'ailleurs reconnaître qu'en son temps, le Général de Gaulle a fait progresser ces facteurs, pour nous, très importants.

Aujourd'hui, nous considérons comme capitale l'accession des peuples, et notamment ceux des pays en développement, à l'indépendance économique. C'est une nécessité pour le renforcement de la coopération, tant avec LOME qu'au plan international.

Cela demande sans doute effort de réflexion, mais il est évident que lorsqu'un pays ne dispose pas des moyens de mise en valeur de ses richesses, il reste dépendant. Or, la dépendance conduit souvent à l'assistance, et cela ne peut durer jusqu'à l'intolérable.

La réalité montre que d'une façon générale,

les échanges, les aides, se font plus aisément lorsque des structures existent pour mettre en valeur une production donnée. Cela relève aussi bien sûr d'une certaine complémentarité entre la CEE et tel pays ACP, mais cela montre en même temps la nécessité d'une attention capitale en direction des pays les plus défavorisés. La faim, cela existe dans une grande partie du monde et pourtant, pour un certain nombre de produits alimentaires, des décisions se prennent pour réduire des productions curieusement appelées excédentaires.

Comment ne pas vouloir obtenir que la loi dictée par les grands détenteurs de richesses recule devant les besoins de ceux qui demandent les moyens de vivre et quelquefois simplement de survivre, dans une société où la richesse insolente cotoie à des distances énormes ou réduites, tant de drames de la faim par exemple.

Là encore, pour ces raisons que le coeur, sinon la raison ne saurait ignorer, il convient d'aider sérieusement les pays en développement à disposer de leurs richesses et à les maîtriser.

Chacun doit savoir que les jeunes générations de nos pays européens sont très sensibilisées par les problèmes de cette nature.

Les jeunes sont souvent porteurs d'une grande générosité pour leurs semblables et en particulier pour les peuples du tiers monde. Leurs sentiments ne sont pas inspirés par la pitié mais par l'esprit de justice. Pour cela, ils ne font pas porter les raisons de la crise économique sur les épaules des pays fournisseurs de matières premières.

Cette explication de la crise est mise en avant par les gouvernements de la plupart des pays européens, mais pas essentiellement par les travailleurs de ces pays qui ont, eux aussi, à supporter le lourd fardeau d'une crise dont seuls, quelques groupes industriels et financiers géants bénéficient.

Les intérêts de nos peuples de la CEE et des ACP ne sont pas pour nous contradictoires. Les uns et les autres ont à gagner à un nouvel ordre international dont l'établissement est à l'ordre du jour. Un véritable développement économique, industriel, technologique des pays du tiers monde, l'essor de leurs économies nationales, loin de contrarier les possibilités de développement économique et social de la France et des autres pays industrialisés, peuvent élargir les bases d'une coopération et d'échanges diversifiés et fructueux.

Pour le moment, la coopération dans le cadre de la Convention de LOME I, favorise, pour la plupart des associés, une politique de maintien de leur situation, pour d'autres peu de choses.

L'avenir repose, lui, sur une coopération destinée au développement des économies, en prenant bien en compte les besoins des plus défavorisés.

Si nous admettons la notion des droits de l'homme comme un fait à inscrire au fronton d'une société internationale civilisée, il ne suffit pas alors d'évoquer seulement les excès apparents.

Un homme, un enfant, une femme assassinés ou torturés cela est évidemment condamnable. Cela existe même dans des pays appelés civilisés. Mais les droits de l'homme, ce sont aussi ceux du droit de manger pour vivre, de travailler pour manger et pour vivre. La question des droits de l'homme se pose en particulier avec acuité, pour les peuples soumis à une féroce exploitation comme à PRETORIA et à SALISBURY.

Cela ici, tout le monde le condamne. Mais, malgré cette condamnation, les gouvernements de la CEE, celui des Etats-Unis n'hésitent pas à perpétuer cette tyrannie par des accords et des aides de toutes natures. Industriels, banquiers interviennent dans ce soutien.

Nous pensons que dans le cadre de l'ONU, des mesures économiques et financières pourraient être prises afin de hâter l'heure de la libération des peuples emprisonnés en RHODESIE et soulager les peuples amis voisins que sont les habitants de BOTSWANA, du LESOTHO et du SWAZILAND. Cette politique serait conforme à la résolution adoptée à MASERU le 1er Décembre dernier.

Par rapport à l'Afrique du Sud, il convient de noter ce que représente la poursuite du combat des forces populaires, malgré une répression violente. Ne convient-il pas de cesser avec l'Afrique du Sud toute forme de collaboration militaire ; toute collaboration nucléaire ; de cesser toutes relations économiques et financières susceptibles de contribuer au maintien du système d'apartheid ?

Voilà une série de problèmes qui peuvent mériter notre attention au bénéfice des droits de l'homme. Il en est d'autres bien sûr.

La situation en Afrique Australe montre que bien des tensions seraient évitées si présidaient aux destinées de chaque pays la volonté populaire et la souveraineté nationale.

La situation créée par l'utilisation de mercenaires est toujours lourde de conséquences car elle peut engendrer des drames.

Leur activité criminelle devrait être interdite car c'est l'aventure, c'est le fruit du racisme le plus dégradant pour l'homme redevenu sauvage et qui se place au service du plus offrant.

Combien de mercenaires y-a-t-il en Afrique Australe ?

Je vous prie d'excuser la passion mise à ce problème dont chacun mesure ici les conséquences pour des peuples entiers, directement ou indirectement.

Je ferai maintenant quelques propositions qui sont autant de réflexions en direction de LOME II.

Mon amie Marie-Thérèse GOUTMANN déclarait il y a deux ans au Comité Paritaire :

"Pour ma part, et c'est un élément positif qu'il faut souligner avec force, la convention traduit dans ce qu'elle contient par rapport aux conventions antérieures, le poids qualitativement nouveau des revendications d'indépendance économique des jeunes Etats. Pour une autre part, c'est contre ce quoi il faut lutter, ces accords révèlent les efforts des grands groupes industriels et financiers et des Etats à leur services, pour mutiler la nécessaire coopération internationale et préserver coûte que coûte la source de leurs profits et de leur domination".

C'est bien ce dont témoignent les nombreuses critiques portées ici sur la coopération commerciale, les insuffisances de la coopération financière et technique, la quasi inexistence de la coopération industrielle.

Les représentants des pays capitalistes développés ont fait enterrer maintes propositions raisonnables comme la garantie du pouvoir d'achat des exportations, de la question de l'endettement etc .. tant à la CNUCED qu'à la Conférence de Paris.

Ils veulent en fait conserver aux sociétés multinationales le pouvoir de peser sur le prix des matières premières. Ils exigent des garanties pour le redéploiement du capital privé, contre d'éventuelles mesures de nationalisations.

Ils veulent user de la coopération financière comme moyen de pression politique et maintiennent le dollar en situation de faire la loi dans les relations financières et commerciales. Cette attitude contredit les exigences de notre époque et les intérêts de nos peuples respectifs.

En ce sens, nous proposons :

. en ce qui concerne les matières premières,

il est de l'intérêt respectif des peuples que soient conclus

des accords mettant un terme à l'instabilité des cours et à la dégradation des termes de l'échange ; garantissant le revenu réel des exportations des pays en développement ; assurant des prix stables, équitables, librement négociés, qui tiennent compte des besoins de développement des différentes économies nationales. Une négociation d'ensemble, sur la base des propositions du groupe des 77 à MANILLE, et aux réunions de la CNUCED nous semblent souhaitable et ceci, dans le cadre assurant la plus large représentation des Etats, quel que soit leur système politique et social, c'est à dire celui des organisations des Nations Unies.

. en matière de coopération industrielle,

il n'est pas étonnant que le Centre de Développement Industriel n'ait pas répondu aux espoirs que certains y plaçaient, car une véritable coopération implique une politique que ne privilégie pas le redéploiement multinational, ni la surexploitation de la main d'oeuvre des pays en développement.

Dans cette coopération où le secteur d'Etat peut jouer un rôle essentiel, de larges perspectives existent pour le développement de relations fructueuses, concertées sur la base des politiques industrielles définies par chacun des Etats concernés et permettant à chaque partenaire de développer l'emploi, la qualification de la main d'oeuvre et le potentiel économique national.

. à cette question est liée celle de la technologie,

le grand capital international veut à l'évidence la confisquer à son profit, alors que l'accès au progrès scientifique est une grande revendication qui participe de l'exigence d'un nouvel ordre. Nous considérons qu'il n'est de véritable transfert de technologie que si sont progressivement créés les conditions de l'appropriation, de l'adaptation et de la reproduction des innovations. Ces conditions passent par une mise en oeuvre de co-productions, y compris dans des domaines de pointe, et de recherche communs.

. ceci suppose l'extension de la coopération financière,

notamment par l'élargissement des possibilités de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt. La coopération financière doit être un moyen de renforcement de la souveraineté des Etats. Ainsi, les grandes institutions financières telles le FMI ou la Banque Mondiale devraient être démocratisées dans leur fonctionnement. C'est avec urgence que des mesures financières doivent être prises en faveur des pays qui accusent les retards les plus désastreux et se heurtent aux difficultés les plus grandes dans la mise en valeur de leurs ressources nationales.



La lutte contre la faim.

dans les régions entières où la malnutrition sévit de façon dramatique, devrait être prioritaire. La persistance d'une telle situation est choquante en ce siècle qui dispose de tant de moyens. Des pays sont "excédentaires" qui pourraient passer des accords pour mettre un terme à la faim. Parallèlement, il convient de permettre aux pays touchés par ce fléau de développer leur propre production agro-alimentaire.

Telles sont quelques unes des premières réflexions que nous inspire la perspective du renouvellement de la Convention de Lomé, en liaison avec les problèmes du nouvel ordre international.

S'il fallait résumer en quelques mots la pensée et l'action des communistes français en ce domaine, je crois que l'on peut les définir en 4 notions pour nous déterminantes au bénéfice de tous: démocratie, indépendance, coopération et justice.